



2^{ème} Rencontre Européenne de la presse sociale

organisée par le SPS

le 16 octobre 2008
Grand Auditorium de l'ENA
STRASBOURG

De l'illettrisme à l'illectronisme, une même exclusion ?

en partenariat avec



Philippe Marchal, Président du SPS ; Edwy Plenel, Mediapart ; Alain Giffard, Alphaville ; Laurent Pasteur, Commissaire général de la Rencontre

I. Introduction

Philippe MARCHAL, Président du Syndicat de la Presse sociale

L'action du Syndicat de la presse sociale sur la lutte contre l'illettrisme témoigne de son engagement auprès des personnes exclues. Nous ne pouvons nous contenter de mettre à disposition des contenus numériques sans tenir compte du fait que des personnes sont éloignées des outils numériques ou rencontrent des difficultés à discerner les informations des rumeurs. Le multimédia pourrait être un moyen de réduire les fractures. Lors de la précédente rencontre de 2006, il avait été souhaité que la réflexion se poursuive en ce sens. Le sujet est vaste et en constante mutation. Tout au long de la journée, les idées, les propositions et les exemples concrets vont alimenter les discussions et la réflexion sur le sujet suivant : nous, éditeurs de presse, comment pouvons-nous nous engager dans la lutte contre la ou les fractures numériques et faciliter l'accès à l'information ?

II. Illettrisme : de quoi s'agit-il vraiment ?

Marie-Thérèse GEFROY, Directrice de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Avant tout débat, il paraît important de préciser ce qu'est l'illettrisme. Les personnes en situation d'illettrisme ont été scolarisées en France mais ne maîtrisent plus les connaissances de base. On ne peut les confondre avec les personnes qui sont analphabètes et n'ont jamais eu la chance de fréquenter l'école ou celles pour qui le français est une langue étrangère. De fait, de nombreux dispositifs n'ont pas abouti à des résultats intéressants en raison des confusions entre ces trois éléments.

La lutte contre l'illettrisme consiste à permettre aux personnes de réacquérir la base de la base. Il ne s'agit pas de chercher à faire lire des textes philosophiques, ni de critiquer les personnes qui font des fautes d'orthographe. Les personnes illettrées ne savent pas écrire une liste de courses, ne parviennent pas à lire les indications de prescription d'un médicament ou à utiliser un appareil comme une tondeuse. Lire le mot des instituteurs pour les enfants ou retirer de l'argent exige de maîtriser les compétences de base. Ne pas pouvoir lire les consignes de travail et les consignes de sécurité au travail pose également problème.

Dans un pays où la scolarité est obligatoire, comme dans tous les pays d'Europe, nous avons tendance à penser que ce type d'illettrisme n'existe pas. La population a d'ailleurs eu ce réflexe en France il y a une quinzaine d'années. Depuis, un module de mesure des situations d'illettrisme a été introduit dans l'enquête IVQ de l'INSEE, qui concerne les personnes de 18 à 65 ans vivant en France. Pour 10 % de ces personnes, le français est une langue étrangère. Parmi les 34 millions de personnes scolarisées en France, 9 % sont en situation d'illettrisme, soit 3,1 millions de personnes qui se sentent en situation d'échec. Les chiffres de la journée d'appel et de préparation à la Défense, qui concernent les jeunes de 17 ans, sont également intéressants. Ils montrent que 4,9 % sont en situation d'illettrisme, soit 40 000 jeunes, essentiellement des garçons.

Nous avons nous aussi cherché à mieux connaître la population concernée et constaté ainsi combien les idées reçues étaient fausses : la moitié des illettrés ont plus de 45 ans et les hommes constituent 60 % de cette population. La plupart vivent dans des zones rurales. Seuls 10 % vivent dans des zones urbaines sensibles, où le taux d'illettrisme atteint 18 %. Ainsi, la lutte contre l'illettrisme ne peut concerner uniquement la politique de la ville et ne concerne pas non plus uniquement les immigrés.

Par ailleurs, près de 60 % des personnes illettrées travaillent. Le Syndicat de la presse sociale en est d'ailleurs conscient depuis longtemps et a soutenu l'Agence sur cette question. L'illettrisme est une question de formation tout au long de la vie et ne concerne pas les politiques destinées aux zones en fragilité. Par ailleurs, 74 % des personnes illettrées parlaient uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans. Il est essentiel d'avoir ces chiffres à l'esprit en permanence et en particulier tout au long de notre journée.

S'ajoute désormais à la question de l'illettrisme celle de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Ces technologies pourraient être au service de la lutte contre l'illettrisme. L'Agence s'engage d'ailleurs dans ce sens, avec l'aide de ses représentants dans les régions. Elle a cherché tout d'abord à recenser les atouts des TIC pour améliorer la lutte contre l'illettrisme et pour aider les personnes illettrées à se rapprocher de l'écrit. En effet, il paraît plus attirant de se trouver devant un nouvel outil pour se former plutôt que de se trouver dans un lieu ressemblant à une salle de classe.

L'Agence compte peu de salariés et ne dispose pas de moyens très importants, mais elle sait mobiliser et s'appuyer sur les acteurs de terrain. Elle a eu recours au forum permanent des pratiques, pour mobiliser 3 000 personnes en 2006 et 2007, afin de leur demander de présenter une pratique réussie. L'objectif était de la décortiquer et de la partager, afin de disposer d'un ensemble de solutions efficaces. Aujourd'hui, il s'agit de permettre à tous de se les approprier. Ainsi, dans le cadre du projet européen TRAIN, l'Agence cherche à former les formateurs à l'usage des TIC pour la lutte contre l'illettrisme. Une présentation détaillée de nombreuses actions est disponible sur le site Internet de l'Agence www.anlci.gouv.fr. L'Agence cherche ainsi à jouer un rôle de tête de réseaux pour que tous les acteurs travaillent ensemble et avancent dans la lutte contre l'illettrisme.

A ce sujet, le Syndicat de la presse sociale s'est engagé dans la lutte contre l'illettrisme avant la création de l'Agence et a compris le rôle de coordination et de partage des pratiques de cette dernière. Le Syndicat de la presse sociale est un outil pour faire passer les informations de base, ce qui est essentiel. En effet, aujourd'hui, nombre de responsables n'ont pas les informations de base qui viennent d'être

communiquées. En particulier, les hauts fonctionnaires n'ont pas la moindre formation sur la lutte contre l'illettrisme, mais ce sera le cas à l'avenir, à partir de la promotion Emile Zola de l'ENA. Au-delà de cette petite formation, l'ANLCI souhaite que les décideurs publics et privés acceptent de passer deux heures de leur temps de travail chaque année à s'informer sur l'illettrisme. La France gagnera ainsi un temps précieux et cessera de se tromper dans ses actions de lutte contre l'illettrisme.

III. L'exemple français : le SPS et la lutte contre l'illettrisme

Jacques GRAFFARD, ancien Secrétaire général du Syndicat de la presse sociale, chargé des actions contre l'illettrisme

Le Syndicat de la presse sociale a engagé plusieurs actions sur la lutte contre l'illettrisme depuis le milieu des années 90. La première action a consisté à chercher les titres de la presse qui pouvaient s'unir sur cette question. En effet, l'accès de tous aux savoirs de base était pour nous un élément fédérateur. Nous avons lancé un concours éditorial, avec pour objectif de présenter des actions de terrain, et les exemples les plus significatifs ont été primés. Des liens se sont alors tissés entre les acteurs de la presse sociale et les acteurs de la lutte contre l'illettrisme. La diffusion par les organes de la presse sociale a en outre permis de toucher plusieurs millions de lecteurs.

La seconde campagne a consisté à mobiliser 26 personnalités du monde des arts, pour représenter les 26 lettres de l'alphabet. La manifestation s'appelait « Prenons l'illettrisme au pied de la lettre » et a occasionné des partenariats avec l'Education nationale et le Salon du livre. L'ANPE, les CAF, la RATP, le réseau français des bibliothèques et celui des comités d'entreprises ont également relayé l'appel, tout comme 148 titres de la presse nationale. Un ouvrage a été publié, à l'initiative d'un éditeur, sur la question, et trois ministres du gouvernement de l'époque, qui se sont sentis particulièrement concernés, ont participé à l'appel.

Grâce à ces actions, le Syndicat de la presse sociale a amélioré sa culture sur l'illettrisme. De fait, des efforts continus sont nécessaires de la part de toute la société et de ses principaux acteurs économiques pour lutter contre l'illettrisme. Malheureusement, le sujet ne mobilise pas toujours de façon large. En particulier, le monde du travail est souvent absent des débats. Afin d'impliquer les organisations syndicales et patronales, le Syndicat de la presse sociale a organisé un forum national de rencontre à Lyon, au mois de novembre 2001, au moment où l'Agence nationale contre l'illettrisme se formait.

Par la suite, il est intervenu auprès des acteurs de la vie culturelle. Un concours de courts métrages sur le thème de l'illettrisme a été lancé avec pour message : « merci de faire passer le mot ». Il s'agissait d'une promotion du numéro indigo mis en place par l'ANLCI. Les cinq courts métrages ont été mis en ligne sur plusieurs sites internet et une affiche reprenant le slogan a été diffusée à plus de 7 millions d'exemplaires.

L'ensemble de ces expériences témoignent de l'engagement du Syndicat de la presse sociale concernant l'illettrisme. Les éditeurs et les titres du secteur social ont su mobiliser et rassembler. Il paraît toutefois difficile de connaître les résultats de ces actions.

IV. D'autres exemples mondiaux et l'expérience norvégienne

Mildrade CHERFILS ; Coordinatrice des programmes jeunes lecteurs de l'Association mondiale des Journaux

L'Association mondiale des journaux a été fondée après la Seconde guerre mondiale, en 1948, par des Français et des Néerlandais. Elle s'est vue confier trois missions : défendre la liberté de la presse, aider les journaux à vivre et encourager les échanges d'expériences.

Elle rassemble aujourd'hui 18 000 titres dans le monde et compte depuis 1991 un comité d'éducation, dont l'objectif est d'encourager les enseignants à utiliser la presse dans les écoles. Ce comité développe un certain nombre de programmes dans différents pays du monde à destination des personnes illettrées. Par exemple, au Liberia, où 85 % de la population est illettrée et où, parmi les 15 % restants, 7 % vivent à l'extérieur du pays, le comité cherche à aider les adultes. Il a élaboré à ce titre un guide pour les lecteurs de presse débutants. Il s'agit d'encourager les adultes à lire.

Des projets similaires sont développés en Corée du sud, où il s'agit d'aider des réfugiés nord-coréens. Aux Pays-Bas, une association d'éditeurs propose un guide d'utilisation de la presse pour aider les populations immigrées. En Allemagne, le comité éducatif a travaillé avec 80 entreprises qui voulaient que leurs stagiaires comprennent mieux les informations diffusées dans la presse. Au Royaume-Uni, le *Gardian Weekly* propose un supplément hebdomadaire pour les enseignants qui est réalisé avec l'aide du comité éducatif. En Irlande, un journal a créé un feuillet en polonais, pour aider les immigrants à s'intégrer à la population.

Par ailleurs, le comité éducatif a publié un guide sur la façon d'utiliser un journal pour apprendre à lire. Déjà les éditeurs italiens ont indiqué qu'un supplément de *la Repubblica* était publié pour les immigrés chaque semaine. La même démarche est menée en Suède. Il s'agit d'un moyen d'accueil des immigrants. La Finlande travaille sur un projet similaire. En Norvège, le comité a également rédigé un livre pour donner aux adultes les outils nécessaires à la lecture de la presse. Il a publié une petite histoire sur son site Web afin de rassembler les parents et les enfants autour de la lecture de la presse.

Jan Vincens STEEN et Paal STENSAAS (Newspapers in Education of the Norwegian Media Business Association)

En effet, dans la région d'Oslo, en Norvège, les organes de presse ont décidé d'offrir leurs journaux pendant trois à six mois à des familles nouvellement installées dans le pays, afin de les aider à s'intégrer. Il s'agit d'un outil très intéressant, car il est facile et agréable à lire, tant pour les adultes que pour les enfants. En outre, le coût est réduit pour les organes de presse, car certaines personnes, qui se sont habituées à lire le journal, s'abonnent à l'issue de la période d'envoi gratuit. Le projet est soutenu par l'Association Mondiale des Journaux et par le système scolaire norvégien. A ce sujet, un livre a été rédigé pour aider les enseignants à utiliser la presse dans l'apprentissage du norvégien.

V. Présentation de la situation en Europe relative aux fractures numériques et à l'accès aux médias numériques d'information

Alain GIFFARD, Président d'Alphabetville et ancien Président de la Mission interministérielle pour l'accès public à l'Internet

Le terme d'illectronisme, traduction de l'anglais « computer illiteracy », renvoie d'une part à la culture écrite et d'autre part au fait de savoir lire. Il peut être compris comme l'absence d'un savoir-faire ou l'absence d'une culture. Or les actions de lutte contre cette computer illiteracy sont très différentes selon la compréhension que l'on en a.

La question est encore complexifiée par l'absence de définition unique de la culture numérique. Il s'agit en effet pour certains du savoir technoscientifique que maîtrisent les informaticiens, et pour d'autres des usages que l'on fait des outils informatiques. Cette orientation s'est progressivement imposée dans tous les dispositifs d'initiation à l'appropriation de l'Internet et du Web, et en particulier à partir de ce que l'on appelle le Web.2. Déjà, en 1966, David JONASSEN, dans son livre *Computers in the Classroom, Mindtools for Critical Thinking*, oppose l'enseignement et le savoir sur les ordinateurs, à l'enseignement avec les ordinateurs, conçus alors comme un outillage intellectuel.

La *computer literacy* naît avec le développement de l'ordinateur personnel, au début des années 1980. La première librairie spécialisée en *computer literacy* ouvre à Sunnyvale, en Californie, en 1983. Elle devient une chaîne, puis est rachetée par le groupe Barnes & Noble, avant de fermer en 2001, l'apprentissage de

la programmation, base de cette littérature, ne concernant à nouveau que les spécialistes. De fait, entre 1980 et 2000, deux logiques se développent : la logique disciplinaire et l'apprentissage de l'informatique et une logique industrielle et la diffusion des ordinateurs personnels. En termes d'éducation, il s'avère difficile d'intégrer l'initiation de l'informatique au reste du cursus, y compris en mathématiques. Les industriels soutiennent des formations professionnelles, mais ces dernières ne concernent que leur technologie et ne permettent pas de construire une culture informatique.

Dans les années 90, on assiste à la naissance du Web, qui conduit les Etats à mener des projets de type Autoroutes de l'Information. Apparaît par la suite le Web, qui est clairement orienté vers les usages et les pratiques. Les usages se développent de manière massive, intense et diversifiée dans des domaines qui n'ont pas été prévus, ni par les industries de l'information ni par les pouvoirs publics. La pratique même des internautes, à titre individuel ou dans le cadre de réseaux sociaux, est d'ailleurs à l'origine du développement du numérique. L'internaute n'est pas seulement un consommateur, un lieu commercial, ni un usager du point de vue administratif. Le Web devient pour lui un support d'expression et de communication. Se développent des écrits numériques, qui posent la question des relations entre le savoir-faire lié à ce type d'expression et la culture écrite classique.

Le développement de l'Internet et du Web relance la question de l'illectronisme à travers la notion du fossé numérique. Les politiques pour combler ce dernier sont ambivalentes, car il s'agit tout à la fois de développer le marché et l'accès au marché et de lutter contre l'inégalité numérique. En France, des structures sont mises en place pour assurer à la fois la mise à disposition et l'accès des nouvelles technologies et la diffusion d'un premier savoir.

L'Internet, le Web et le multimédia ont considérablement augmenté la somme de savoir-faire initial préalable à l'utilisation de la technologie de l'information. De fait, dans de très nombreux pays, les pouvoirs publics vont opter clairement, s'agissant de l'illectronisme, pour une approche qui concerne la diffusion de ce qu'on peut appeler « un savoir des débuts ». Reste à savoir en quoi constitue ce savoir. La première hypothèse est qu'il correspond à ce qu'il faut connaître pour progresser dans la connaissance transmise. La pratique est alors intégrée au processus de formation. Cette hypothèse tombe toutefois, car il n'existe pas de savoir constitué sur la culture numérique. Il s'agit donc plutôt d'une initiation.

La situation diffère ici de l'illettrisme, où la question de la transmission de la culture écrite est aujourd'hui tranchée. Ce n'est pas le cas pour l'illectronisme, les actions gouvernementales étant d'ailleurs rares pour construire un corpus de savoirs, alors qu'on pourrait imaginer des formations initiales définies par le contenu d'une pratique sociale donnée. De fait, les pouvoirs publics préfèrent penser qu'il existe un usage de l'Internet bien cadré. Or les pratiques du numérique se caractérisent par des usages imprévus. Par exemple, l'expression publique devient une pratique pour des millions d'internautes grâce au Web. Les doctrines officielles d'initiation se caractérisent en outre par trois tendances (le conservatisme, le volontarisme et l'empilement et l'éclectisme des notions), mais aucune n'a d'influence sur la réalité des usages. De fait, il existe bien un triangle accès/pratique/formation et la pratique doit être présente dès le départ pour permettre à la personne ou au groupe de définir son modèle d'appropriation.

Par ailleurs, la *computer literacy* est de plus en plus souvent associée au *critical thinking*, à l'approche critique des contenus numériques. Plus profondément, la réévaluation des techniques et pratiques numériques comme pratiques et techniques culturelles conduit à poser de manière complètement différente la question de l'illectronisme.

En effet, avec le Web naît la lecture numérique, qui se distingue de la lecture classique mais en nécessite la maîtrise pour prendre de la distance. La lecture numérique est une lecture de scrutation, d'information, plutôt qu'une lecture d'étude soutenue et approfondie. Elle n'associe pas la réflexion et pose de ce fait la question de l'espace public et du principe de publicité tel qu'il est défini par Kant. L'activité de lecture, et l'existence de lecteurs sachant lire et lisant réellement, conditionne l'effectivité de l'espace public. En outre, l'institution de l'espace public repose traditionnellement sur le rôle de la puissance publique, en particulier pour l'alphabétisation et l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Or le repli des puissances publiques en ce qui concerne l'illectronisme autour d'un savoir qui repose sur la seule initiation conduit les industries de l'information à se trouver directement confrontées au public. S'ouvre alors un espace pour la lecture industrielle.

La mise en place d'une industrie de lecture constitue une nouveauté inouïe. L'industrie du texte, dont fait partie la presse, se développe depuis le début du XIX^{ème} siècle, mais aujourd'hui, on assiste au développement de l'industrie de l'accès aux contenus. Les industries de la lecture concernent trois types d'activités : l'informatisation des moyens de lecture, la production industrielle d'actes de lecture et la

commercialisation des lectures et des lecteurs, qui correspond à ce que Google appelle la publicité contextuelle. Ces trois activités des industries de lecture se situent au croisement des industries de l'information, des industries du marketing et des industries culturelles. Elles relèvent des industries de l'information, informatique et télécom. Elles utilisent fréquemment un modèle économique basé sur la publicité, comme le fait Google par exemple. Ce modèle est appelé *double sided*, car il s'agit d'échanger des informations sur les lectures contre des informations sur les lecteurs, et des informations sur les lecteurs contre de la publicité.

Le lecteur exerce en outre une responsabilité intellectuelle qui, dans l'ordre classique, est assurée par l'auteur et l'éditeur dans le cadre du livre imprimé et du papier. Le réseau des lecteurs se forme lui-même comme public, puisque les pouvoirs publics se sont retirés. Cette responsabilité est très importante, et dans la mesure où elle s'exerce dans le cas de l'espace des lectures industrielles, elles ne peuvent manquées d'être orientées, voire contrôlées, par les industries de lecture. Non seulement l'activité du lecteur numérique risque alors d'être « dévoyée » en activité de consommation, mais c'est son activité de lecture qui alimente en permanence cette transformation de la lecture en consommation.

Ce phénomène comporte différents risques. Le premier est que, quoi que nous fassions, nous sommes dans ce système et classés dans ce processus de commercialisation de la lecture. Le deuxième risque est la dépossession : le lecteur est en quelque sorte régulièrement dépossédé de cette technologie que, pourtant, il développe. Le troisième est le risque de confusion entre la prélecture et la lecture, entre la lecture d'information et la lecture d'étude, que les Anglo-Saxons nomment *reading without literacy*.

La presse a un rôle à jouer dans la lutte contre l'illectronisme, en développant une culture de l'information, de même que le système scolaire, qui doit développer une culture du discernement. La presse et les journalistes se trouvent en effet à l'origine du processus de qualification des informations. Il semble donc que leur rôle est éminent sur la question des règles techniques, littéraires, mais aussi juridiques, déontologiques et éthiques d'écriture et de publication. La presse intervient sur ces trois points essentiels dans les contenus numériques que sont la temporalité, l'autorité et les sources. S'agissant de ces dernières, Internet est régulièrement accusé de répandre ou d'activer les rumeurs. La presse a alors un rôle à jouer en construisant la relation avec ses lecteurs et en acceptant l'intervention active de ces derniers. Pour le succès de la presse numérique, comme pour sa contribution contre le nouvel illettrisme, l'association du lectorat est un point crucial.

VI. Actions à entreprendre ou à poursuivre en Europe dans la lutte contre l'illectronisme et en association avec les médias

Les démarches entreprises au cours des dernières décennies ont permis de bien identifier les actions à mener pour lutter contre l'illectronisme. Aujourd'hui, il s'agit de voir comment appréhender l'univers numérique. Il devient en effet nécessaire, dans notre monde, d'apprendre à utiliser les outils technologiques et les outils de navigation et de communication et d'apprendre à discerner lors de la lecture numérique.

1. Le projet Wikimanche

Jean-Baptiste SAULNIER, Chargé de communication, Syndicat mixte Manche numérique

Le projet Wikimanche s'inscrit dans l'évolution du Web 2.0, qui conduit l'internaute à devenir actif et producteur de contenus. Le Web devient une plate-forme collaborative centrée sur l'utilisateur, ce qui constitue un changement de paradigme. L'utilisateur coproduit l'information publique. L'intervention de chacun contribue à donner une crédibilité à l'information, ce qui conduit à faire de l'internaute un partenaire.

Les collectivités locales s'inscrivent de plus en plus dans la logique du Web 2.0. Elles n'abandonnent pas leur mission d'informations publiques au profit d'informations privées, et elles cherchent à conserver le mécanisme de labellisation publique. Le projet Wikimanche a été lancé dans cet esprit en 2007 et avait

pour objectif de valoriser et de renforcer l'identité du territoire de la Manche, qui est morcelé entre le nord, le centre et le sud, dont les populations ne se connaissent pas. Il s'agissait de collecter et de partager la mémoire locale en créant du lien entre les citoyens, et de créer et développer un patrimoine immatériel collectif pour le territoire de la Manche. Les membres fondateurs ont formé une association qui réunit le Conseil général, Manche numérique, France Bleue Cotentin et les organes de presse écrite locale. La presse est un partenaire du projet et non un concurrent, car Wikimanche ne vise pas à produire des informations immédiates. Wikimanche compte à ce jour 2 462 articles et près de neuf pages sont vues par visite. Le taux de renouvellement des visiteurs est important, de même que le taux de rebond.

Wikimanche a pour objectif de connecter les intelligences collectives et de développer les liens entre les générations. Il inclut donc une action auprès des personnes qui n'ont pas accès aux outils numériques. Le réseau d'espace public numérique, qui compte des animateurs, est utilisé, afin de développer le lien avec les citoyens. La médiation humaine est également utilisée : les animateurs expliquent comment fonctionnent les interfaces qui sont parfois complexes pour les wiki.

2. Le projet TICMANIA

Ruben PRADO, responsable de développement du projet Ticmania, fondation CTIC, Espagne

Le projet Ticmania, qui concerne la zone des Asturies, rassemble 100 personnes dont 30 travaillent exclusivement sur le projet. Il s'agit d'utiliser les médias pour se rapprocher des citoyens, d'expliquer en 30 minutes par exemple comment créer une adresse e-mail. Ticmania participe à différents programmes et est présent dans la presse, par le biais de dossiers qui sont diffusés dans les trois principaux journaux régionaux. L'objectif global n'est pas de parler de technologies, mais des usages des outils, en mettant en avant les expériences positives. Il s'agit d'expliquer comment on peut rencontrer des gens, comment utiliser une adresse e-mail, etc., par le biais de ces outils.

Quel est l'intérêt du projet ? Lors des premiers contacts, les médias n'étaient pas favorables à l'idée d'inclure des pages sur les technologies, mais finalement, ils ont compris l'intérêt de ce type de démarches, car la population souhaite apprendre comment utiliser les technologies à sa disposition. Un des bénéfices du projet est également d'impliquer les médias. Ticmania.tv propose également des émissions de télévision expliquant l'usage des technologies. Les participants au projet ont eux-mêmes appris progressivement à communiquer par le biais de la vidéo ou des podcasts. De fait, les premières émissions ou les premières interviews n'étaient pas vivantes et n'incitaient pas à en savoir plus. Depuis, des progrès ont été réalisés. Les émissions sont en outre construites en fonction des sujets que les auditeurs souhaitent voir traités.

Souvent, les promoteurs de la société numérique s'intéressent essentiellement à l'aspect technique. Ils oublient l'aspect humain, qui est pourtant essentiel. Ticmania en fait son ressort principal et explique par exemple comment, via le Web, une famille peut rester en contact avec un de ses membres vivant à l'étranger. Les promoteurs du projet cherchent avant tout à remettre en cause les idées reçues sur les difficultés des technologies ou le fait qu'elles sont essentiellement destinées aux jeunes. Ils invitent des personnes âgées à dire comment elles utilisent le Web dans leurs émissions de télévision.

Le projet Ticmania devait prendre fin au mois de décembre 2008, mais ses sponsors trouvent qu'il est trop intéressant pour être arrêté. Il se poursuivra donc. Les médias s'impliquent en outre financièrement et participent au design des informations diffusées par Ticmania.

3. L'éducation aux nouvelles technologies dans l'Education nationale

Evelyne BEVORT, directrice déléguée du centre de liaison et des moyens d'information

Le CLEMI a été créé il y a 25 ans et s'intéresse à l'éducation aux médias. Son objectif est que les jeunes acquièrent une compétence en matière de relation aux médias, qu'il s'agisse de la presse écrite, de la radio, de la télévision, du cinéma et aujourd'hui d'Internet, car, de fait, les médias font appel à des notions qui vont bien au-delà de l'écrit. Par le passé, le CLEMI s'intéressait à un moment de lecture de l'image et des sons pour la télévision. Aujourd'hui, le média Internet s'est imposé et pose un certain

nombre de questions en termes éducatifs. Une réflexion s'engage sur l'éducation aux médias dans le contexte numérique et ne concerne pas uniquement les jeunes qui fréquentent le système scolaire. Il s'agit d'acquérir des compétences pour maîtriser son usage des médias numériques.

Le CLEMI n'est pas le seul à intervenir dans le domaine de la formation à la pratique des médias numériques et la France n'est pas non plus la seule à travailler sur l'éducation aux médias. De nombreuses expériences sont menées en Europe, et il serait intéressant de développer une compétence pour l'ensemble de la population européenne.

Après la directive « télévision sans frontière », une nouvelle directive européenne insiste sur la nécessité d'une éducation aux médias dans les Etats membres. Il est prévu dans ce cadre que la Commission européenne rédige tous les trois ans un rapport sur le niveau d'éducation aux médias des Etats membres, ce qui paraît très intéressant. Les pouvoirs publics devraient en effet être entraînés par cette directive et les associations qui œuvrent déjà dans ce domaine devenir encore plus actives.

S'agissant de l'Education nationale en France, le CLEMI s'est intéressé, avant de proposer des programmes ou des référentiels, à l'usage que les jeunes faisaient des outils numériques. Son objectif est en effet de travailler de façon efficace avec les jeunes, qui utilisent avec facilité les téléphones mobiles. Afin de disposer de données fiables, le CLEMI, grâce au financement de l'Union européenne et en partenariat avec d'autres organismes du même type, a réalisé une enquête dans neuf pays européens ayant des approches éducatives différentes. En effet, dans certains pays, les jeunes sont très protégés et dans d'autres, on cherche à les rendre autonomes et à leur faire prendre du recul sur leurs pratiques. Cette enquête permet d'avoir une vision juste des usages des médias numériques par les jeunes.

Ainsi, les jeunes utilisent à hauteur de 91 % des moteurs de recherche de manière régulière. Toutefois, à la question : « utilisez-vous un moteur de recherche ? », la plupart répondent par la négative, car ils ne connaissent pas le terme « moteur de recherche ». Ils utilisent en outre cet outil pour accéder à un site internet et non pour effectuer une recherche. Enfin, quand il s'agit d'une recherche, elle est de nature personnelle dans la grande majorité des cas et ne concerne que rarement le cadre scolaire.

En 2000, une enquête avait montré que les garçons s'intéressaient aux technologies et les filles à la communication. En 2006, la communication domine largement pour les deux sexes et tous les moyens à la disposition des adolescents sont utilisés pour rester en contact entre eux. Ils utilisent même parfois plusieurs outils en même temps. A ce sujet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, Internet n'ouvre pas les jeunes sur le monde, mais est utilisé afin de renforcer son groupe de pairs.

Par ailleurs, les jeunes téléchargent sur Internet de la musique, etc., en sachant qu'il s'agit d'une activité illégale. Les Français sont parmi les mieux informés de ce caractère illégal, sans doute en raison des alertes diffusées dans les médias et relayées par les parents. Les jeunes expliquent qu'ils utilisent le téléphone pour s'écrire et internet pour parler. Les SMS sont utilisés pour les amis et le téléphone pour les parents, alors que l'e-mail est utilisé pour la communication avec les grands-parents.

Les usages sont très implantés, mais ne sont pas complets. Les jeunes n'ont aucune inhibition concernant l'usage des outils numériques. En revanche, ils ne maîtrisent pas la pensée abstraite liée à leurs actes, ce qui ouvre un champ large pour l'éducation. Ils ne réfléchissent pas au temps passé et ne prennent pas de distance par rapport à leurs usages. Ils ne connaissent pas le potentiel des outils. Les jeunes ne savent en outre pas nommer les pratiques, les actes et leurs conséquences. Ces thèmes sont très intéressants pour le CLEMI, qui a mis en place, avec le réseau européen d'éducation aux médias, des ressources pour travailler avec les jeunes.

[4. L'action de la Commission européenne sur l'illectronisme](#)

Marta FERREIRA, Chef d'unité B4, Education des adultes Grundtvig, Direction générale Education et Culture de la Commission européenne

Au cours des huit dernières années et en particulier depuis 2005, la réflexion des différents pays membres de l'Union européenne a donné lieu à la publication de quelques documents de stratégies pré-législatifs ou para-législatifs. Il s'agit d'orientations politiques qui paraissent suffisantes pour progresser. Il existe en outre une boîte à outils sur la question de l'illectronisme et de l'illectronisme qui s'adresse directement aux professionnels. Si ces outils sont utilisés par les promoteurs de formation, ils pourront faire avancer l'Europe vers l'usage d'un langage commun entre professionnels, qui comprendront ainsi mieux la

pratique de leurs pairs.

Il convient sans doute à ce stade de rappeler que la Commission européenne n'a pas de droit d'initiatives concernant la formation professionnelle, domaine qui, en application du principe de subsidiarité, relève des Etats membres. La Direction générale Education et Culture agit donc sur la base des orientations de la Stratégie de Lisbonne sur les systèmes de formation et l'employabilité. Ces orientations lui ont permis de mettre en place, en concertation avec les Etats membres, le programme Education et formation 2010. Il s'agit de faire converger l'ensemble des pays vers des niveaux d'évaluation de pratiques (benchmarks).

Les objectifs communs sont les suivants :

- favoriser la qualité et l'efficacité ;
- faciliter l'accès à la formation et s'ouvrir vers le reste du monde ;
- développer le *peer-learning* ;
- définir des indicateurs de progrès ;
- mettre en place des systèmes de reporting qui crée une émulation entre les pays ;
- créer des outils de référence pour les réformes nationales.

Les Etats utilisent les programmes communautaires, et notamment le Fonds social européen, pour atteindre l'objectif d'avancement de la qualité des systèmes éducatifs et de formation et pour développer les coopérations internationales en matière de formation et d'éducation. Les programmes appartenant au programme global de formation tout au long de la vie, comme Comenius et Grundtvig, sont également à la disposition des pays.

L'initiative « new skills for new jobs » vise pour sa part à créer en Europe un système d'anticipation des besoins et des compétences, mais les pays sont réticents. Chaque pays dispose en effet de systèmes parcellisés et fragmentés et peine à rechercher une cohérence européenne, alors qu'aux Etats-Unis, une agence nationale travaille sur cette question depuis plus de 50 ans.

Les comparaisons entre les pays sur l'éducation et la formation jouent un rôle très important. L'objectif européen est que 12,5 % de la population adulte participe à des actions d'éducation et de formation, mais plutôt que d'avancer vers ce but, les pays européens ont régressé entre 2005 et 2008. La France, l'Allemagne et les pays du Nord obtiennent des résultats satisfaisants, mais d'autres pays ne proposent aucune formation aux adultes. Or, près de 20 % des adultes rencontrent des difficultés de lecture à l'heure actuelle, l'objectif étant de passer à 15,5 % d'ici 2010. Afin de l'atteindre, le processus de Copenhague pour l'éducation et la formation professionnelle peut être utilisé.

Par ailleurs, un cadre commun d'assurance qualité a été mis en place en 2005 et a été transformé en 2008, afin de ne plus se contenter d'autoévaluation : une validation externe est désormais nécessaire. Le cadre européen des compétences clés est utilisé en France par les GRETA et concerne des compétences transversales. Il s'agit d'un outil très important, car il coordonne l'ensemble des autres outils. Néanmoins, il ne tient pas compte des illettrés. En outre, l'évaluation pose problème. Il faudrait que le principe commun consiste à retenir les résultats des apprentissages et non le fait que des formations sont réalisées.

Par ailleurs, le Plan d'action sur l'éducation des adultes a fait l'objet de discussions en 2007 au Parlement européen, qui a rédigé un rapport d'initiatives dont les conclusions ont été reprises par le Conseil européen. De nombreux programmes devraient en outre voir le jour dans le cadre du projet de formation tout au long de la vie pour la période 2009-2011. Les appels à candidatures sont ouverts jusqu'au mois de juillet 2009, sachant que, pour obtenir un financement, les projets doivent être transnationaux. Parmi les porteurs de projets, on compte des médias nationaux, comme la BBC, qui propose actuellement un programme national de lutte contre l'illettrisme. De fait, les initiatives sont nombreuses, mais elles ne sont pas organisées ni exportées, alors qu'elles pourraient être vendues dans l'ensemble du monde.

[5. Un exemple pratique de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme](#)

[Julien COCLET, Directeur de UrbanProd](#)

Urban Prod est une association loi 1901 qui fonctionne par projets destinés aux jeunes et en particulier aux jeunes issus de quartiers difficiles à Marseille. L'association souhaite s'adresser à un public illettré en passant par des structures qui travaillent déjà avec ce public. Elle utilise des médias tels que le théâtre, le cinéma et la littérature. L'association regroupe des compétences techniques pour réaliser des émissions

de télévision ou de radio, ou des reportages sur Internet. Elle compte également des compétences transverses, comme la psychologie cognitive, élément essentiel pour une association qui s'adresse à des hommes et des femmes.

Urban Prod a développé le projet « Webtrotteurs », qui vise à faire acquérir à des jeunes les compétences techniques de réalisation des reportages sur Internet. L'association prévoit ainsi de réaliser une émission de télévision lors du festival d'Avignon 2009, dans le cadre d'un programme européen. Elle anime également des ateliers dans des centres sociaux et des MJC, afin de fournir les outils d'accès aux contenus numériques aux jeunes des quartiers en difficulté. Elle est parvenue, sur ce sujet, à faire travailler en réseau des structures porteuses de projets d'ateliers de ce type en France et en Europe. L'association propose également un projet intitulé « Les orphelins de 16 heures », qui inclut une part de soutien scolaire pour les jeunes après l'école.

Par ailleurs, au sein de son pôle lettres, Urban Prod met en place des ateliers de lutte contre l'illettrisme basés sur le visionnage de films et en utilisant des technologies numériques. Elle développe une démarche expérimentale, en lien avec un laboratoire en psychologie, et souhaite créer des programmes informatiques adaptés aux nouveaux médias, et notamment au téléphone mobile, qui a une place importante dans la vie des jeunes.

6. Quel rôle social peut jouer un projet comme Wikipedia ?

Florence DEVOUARD, Consultante, ancienne Présidente du Conseil d'Administration de la Fondation Wikimedia

Wikimedia est une association internationale qui supporte le développement des projets de wiki, dont Wikipedia, et est à hauteur de 95 % financée par des dons.

Internet crée de nouvelles inégalités, mais en réduit d'autres. Un projet comme Wikipedia par exemple rassemble des personnes d'âges et d'horizons très divers. Des liens se créent entre elles grâce au système de parrainage. Les réseaux sociaux, qui sont également nombreux, ne sont pas utilisés de manière identique par tous les internautes, pour des raisons pratiques mais aussi de compréhension des contenus. Internet est utilisé essentiellement pour faire des achats en ligne, pour jouer ou pour chercher des informations. Sur ce point, il est avant tout important que l'information soit exacte, exhaustive et actualisée. Elle doit être lisible, compréhensible pour tous et rédigée dans un langage correct. Or la majorité du contenu présent sur Internet à l'heure actuelle ne respecte pas ces cinq caractéristiques.

De fait, il est difficile de savoir si une information est exhaustive. La plupart des internautes utilisent Google, mais dépassent rarement les dix premières réponses. De plus, les moteurs de recherche n'explorent que 10 % des informations disponibles sur le Web et ils trient les informations de manière automatisée et donc par popularité et non par pertinence. Se pose également la question de la raréfaction de l'attention, qui concerne essentiellement les jeunes, qui veulent toujours faire de nombreuses choses en même temps. Dans l'apprentissage scolaire, les connaissances sont acquises de manière progressive. Avec Internet, on peut être submergé par la masse d'informations. Se pose en outre la question de la langue : il nous est toujours difficile de lire un document dans une langue qui n'est pas notre langue natale. Or une part importante de l'information n'est aujourd'hui disponible qu'en anglais et bientôt elle ne sera disponible qu'en chinois. La culture compte également. Une partie du patrimoine francophone sur Internet n'est pas reliée aux valeurs françaises, car elle ne vient pas de France. Le filtre culturel peut toutefois être apporté par la presse sociale.

S'agissant de la fiabilité de l'information, les trois leviers de la confiance sont le nom d'une personne reconnue pour son expertise, la validation par les internautes et la labellisation du contenu par des instances officielles ou des instances reconnues. Il existe aujourd'hui un certificat pour les sites médicaux, qui n'est accordé que lorsque différentes informations sont fournies. Ce type de système pourrait se mettre en place dans le domaine de la presse.

La presse sociale a aujourd'hui pour rôle de fournir du contenu éditorial qui ajoute le filtre culturel, d'éduquer les internautes au respect des sources, en citant ses sources, et d'enseigner aux citoyens les caractéristiques d'Internet, sans insister uniquement sur les aspects négatifs.

7. La Mutuelle des Etudiants

Damien BERTHILIER, Président de la Mutuelle des Etudiants

La Mutuelle des étudiants est éditrice de presse sociale, comme d'autres mutuelles. Elle s'intéresse au rapport des étudiants à la presse et au contenu d'Internet. L'illectronisme est sans doute une question dépassée s'agissant des étudiants. En effet, une récente enquête a montré que 80 % des étudiants utilisaient Internet chaque jour pour leurs cours et pour faire des recherches. Internet peut également servir d'outil de socialisation pour les étudiants quand ils débutent leurs études dans une ville qu'ils ne connaissent pas.

Internet engendre une évolution du rapport entre l'enseignant et les étudiants, qui peuvent diffuser de façon plus large leurs travaux. Des professeurs d'université ont été désemparés par l'usage d'Internet par les étudiants et ils rencontrent des difficultés à expliquer aux étudiants comment utiliser Internet pour la recherche. Ils ont tendance à refuser que des sources Internet soient citées dans les travaux des étudiants. Il reste donc des progrès à faire. En outre, le niveau d'éducation à Internet n'est pas le même pour tous les étudiants. Certains manquent en particulier de recul par rapport aux informations.

La Mutuelle des Etudiants a cherché à sensibiliser ses adhérents à l'addiction aux écrans et à la lecture des sites Internet. Elle est intervenue sur la question de la santé, sachant que la plupart des sites médicaux sont commerciaux et ne fournissent pas des informations exactes. Elle aimerait travailler à la création de contenus publics avec le ministère de la Santé.

Par ailleurs, si certains étudiants maîtrisent très bien l'outil informatique, cela pose la question du respect de la vie privée. D'aucuns se sont mobilisés contre le fichier Edvige, mais, parallèlement, ils livrent leur vie privée sur Facebook de manière volontaire.

8. Synthèse des débats

Alain GIFFARD, Président d'Alphabetville

Il est à noter que la figure du technologue fou était absente des débats de la journée, alors qu'elle est en règle générale présente dans tout colloque de ce type. Cette absence témoigne d'une certaine maturité dans l'approche de la question de l'illectronisme. Les différents intervenants ont présenté des faits, et évoqué les usages et les pratiques de personnes. Ruben Prado a ainsi parlé du côté humain en opposition à la vision stéréotypée des TIC dans les médias.

Les organismes publics cherchent à créer un moteur de recherche français, en pensant qu'il s'agit d'un outil très utilisé. Mais Madame Bevort a montré que les jeunes utilisaient Google pour retrouver des adresses, rarement pour une recherche, tout comme les adultes d'ailleurs. En outre, il semble évident qu'aujourd'hui, seul Google existe sur ce terrain. De manière générale, la question des nouvelles technologies est aujourd'hui suffisamment mûre pour que l'on s'intéresse aux pratiques et aux usages et que l'on cesse d'avoir un point de vue dogmatique, tant sur le discernement que sur les questions culturelles.

VII. Conclusion des travaux

Edwy PLENEL, Directeur de publication de Mediapart

La presse est aujourd'hui en mutation et la génération issue du papier et de la presse traditionnelle se reconvertit vers l'univers du numérique. La loi de 1880 sur la presse est contemporaine des grandes lois sur l'école gratuite et obligatoire. Ainsi, en même temps que se structurait la presse, se structurait l'éducation, qui visait à former des lecteurs. Il s'agissait d'accomplir l'alphabétisation des citoyens et de leur permettre de s'emparer des informations diffusées dans la presse. Ces lois naissent en outre au moment de la révolution industrielle, qui a permis la diffusion de la presse de masse. La révolution industrielle a appelé à des progrès démocratiques, et à la réflexion sur l'information et sa qualité. Une

presse de qualité construit un public contre les foules et la masse. Elle a une relation privilégiée avec ce public. En outre, au moment où la presse de masse se développe, se créent également les universités populaires. Quand Jean Jaurès crée L'Humanité, il rédige un éditorial sur la nécessité du savoir comme liberté.

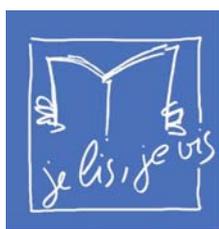
Rappeler ces éléments permet de mieux comprendre la situation actuelle, qui s'apparente à une révolution industrielle. En effet, elle supprime des métiers, ébranle les modèles et conduit à des batailles entre les détenteurs de capitaux qui souhaitent réaliser des profits immédiats, etc. Cette révolution est en outre en cours : le numérique a son origine dans les années 60, mais le Web n'est que dans sa 16ème année. Google n'est devenu rentable qu'après 2001.

S'agissant de la presse, le danger serait de faire du langage technique la meilleure défense d'une logique commerciale au détriment d'une logique démocratique, alors que les enjeux réels concernent les contenus. La force du numérique est en outre liée au fait que les techniques sont démocratisées. La technique doit être pour l'utilisateur et donc être simplifiée et facilitée. L'utilisateur n'a pas à s'adapter à la technique, mais la technique à se simplifier.

Par ailleurs, le numérique n'est pas une déclinaison de la presse écrite. Il sera à l'avenir en amont et non en aval comme lieu de contenu. Pour autant, le papier continuera à exister. Le numérique supprime les trois zones de coûts de la presse : le coût du papier, le coût d'impression et le coût de distribution. Il ne reste que le coût de la matière grise. Mais se pose alors la question des contenus, qui sont essentiels par rapport aux usages. Internet a été créé par des jeunes, qui utilisent les outils très aisément. Pour autant, la durée de vie augmente dans nos sociétés et les sites d'informations sont visités par toutes les générations.

Le numérique permet à la presse de fournir des informations plus riches, mieux documentées, plus durables que les informations papiers. Il permet de reconstruire la confiance avec le lecteur. L'image dominante du Web comme lieu de superficialité est fautive, car les liens et les corrections permettent de créer une documentation. Par exemple, les articles de Mediapart contiennent des liens hypertextes et la documentation est mise à la disposition des lecteurs. En outre, les commentaires alimentent les débats. En conclusion, deux attitudes sont erronées face à Internet : la crispation face à toute modernité, la vision futuriste qui conduit à l'excès. Face à ces deux écueils, les journalistes doivent avant tout défendre leurs valeurs, en ayant conscience que le numérique sera à l'avenir le support initial.

*Animation et compte rendu de la Rencontre
par Laurent Pasteur*



**SYNDICAT DE LA
PRESSE
SOCIALE**

*Si vous souhaitez vous procurer ce texte, des photos de la Rencontre
ou tout autre élément, vous pouvez les demander au*

SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

37 rue de Rome, 75376 PARIS Cedex 08 - France

Tél : 01.44.90.43.60 - Fax : 01.44.90.43.78

Mail : csellier@fnps.fr

Le SPS est membre de la Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée